

Programme MIM-AMERM

Programme de Recherches sur la Migration Internationale au Maroc (MIM) géré par l'AMERM et financé par la Fondation Population, Migration et Environnement (PME), Zurich

APPEL A CANDIDATURES

21 novembre 2013

La migration est devenue une donnée essentielle des équilibres sociaux et un enjeu majeur des relations internationales. Partout, les faits migratoires connaissent une transformation sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Pays d'émigration vers l'Europe depuis les années 50, le Maroc connaît de nos jours une diversification des destinations et des profils des migrants. Il devient parallèlement un pays de transit, voire d'installation de populations originaires principalement du sud du Sahara.

Face à ces évolutions, la recherche dans ce domaine a élargi son champ d'investigation. Elle a diversifié ses thématiques et amélioré ses méthodes.

Malgré cet effort, le bilan de la connaissance montre que de nombreuses thématiques restent inexplorées, conséquence de la complexité du sujet, de la rapidité des mutations à l'œuvre ainsi que du caractère transversal des différentes questions abordées.

Ces caractéristiques indiquent les nombreux axes de recherche qui restent à explorer.

Pour contribuer à améliorer les connaissances, encourager la recherche sur la question migratoire et ouvrir de nouvelles pistes de réflexion dans une perspective multidisciplinaire. la Fondation helvétique Population, Migration et Environnement

(PME) et l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur la Migration (AMERM) lancent ce programme intitulé MIM-AMERM (Migration Internationale des Marocains/Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les migrations), **programme élargi depuis 2009 au Maghreb** (Algérie, Mauritanie, Tunisie, Libye).

Pour plus d'informations sur le programme MIM-AMERM, voir le site web AMERM : www.amerm.ma

A noter que **l'un des avantages du programme est qu'il laisse toute liberté aux chercheurs de proposer des thématiques sur la migration en fonction de leur intérêt**. Aucune thématique n'est donc privilégiée. Seule la qualité scientifique de la proposition sera prise en considération (caractère novateur, méthodologie, problématique, etc.)

